



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2009-0474 - ARCO DTI  
dossier lié n° 2008-0028

Maisons-Alfort, le 7 mai 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
ARCO DTI, identique à FORUM GOLD**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 22 avril 2009 d'un dossier, déposé par BASF AGRO SAS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ARCO DTI.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence FORUM GOLD, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2080121, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2018 ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2008-0028 du 5 décembre 2008 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation FORUM GOLD ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour ARCO DTI est bien strictement identique à celle déclarée pour FORUM GOLD ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ARCO DTI, présentée par BASF AGRO SAS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit FORUM GOLD.**

Pascale BRIAND